

# TVA : Les bonnes pratiques

1 jour - 7 heures

## OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les mécanismes de la TVA pour les appliquer au mieux dans la gestion de son entreprise
- Assurer le bon choix de régime et savoir faire les changements nécessaires

## PROGRAMME

- **Rappel des fondamentaux** – 0,5 jour  
Définition de la TVA  
Champ d'application (pour qui et qui l'applique, sur quoi,...)  
Présentation des taux (spécificité par secteur, autoliquidation de la TVA dans le bâtiment, ..)  
Rôle de l'expert-comptable
- **Mise en application** – 0,5 jour  
Les conséquences (devis/facture, conformité des documents commerciaux et communication, obligations légales,...)  
Modalités de déclaration, lien avec les services fiscaux (changement de régime, ...),

## MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Vidéoprojecteur et paperboard
- Modalités pédagogiques : sur la base de mise en situation, présentation des documents (Cerfa, ...), et du site internet des impôts, exercices (calcul, ...), mise à disposition de la bibliographie des sites utiles (impôts, ...) et la fiche technique TVA (mode de calcul type, ...).

## FORMATEUR

Jean-Claude MICHY (JCM Consultants), formateur expert en gestion financière d'entreprise. Pour plus d'information sur le profil du formateur, contacter le Pôle Formation Continue

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis par le formateur  
Evaluation de satisfaction

## ACCESSIBILITÉ

Accueil des publics en situation de handicap : contacter Marie-Luce AUFAURE au 04 70 46 80 83

## LES +

- Être conforme avec la réglementation
- Adopter les bons réflexes
- Taux de satisfaction sur cette thématique 89 %

## PUBLIC

- Chef d'entreprise
- Conjoint
- Salarié
- Demandeur d'emploi

## PRÉREQUIS

Aucun

## LIEU / DATES / HORAIRES

Moulins : mardi 18 mai 2021

Vichy : lundi 28 juin 2021

Montluçon : lundi 6 décembre 2021

## TARIF

210 € nets de taxe

Participation de 35 euros pour les TNS sous réserve de la décision du financeur

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint).

## DÉLAI D'ACCÈS

Si le seuil de 5 stagiaires est atteint  
Inscription possible jusqu'à 3 jours de la date de session/entrée permanente

## CONTACT

Pôle Formation continue  
7 Rue Emile Guillaumin – CS 41703  
03017 MOULINS CEDEX  
04 70 46 80 83  
[marie-luce.aufaure@cma-allier.fr](mailto:marie-luce.aufaure@cma-allier.fr)  
[fabienne.gonzalez@cma-allier.fr](mailto:fabienne.gonzalez@cma-allier.fr)

Siret : 130 027 956 00015

Enregistré sous le numéro 84691788769.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.